



Comité de la 101<sup>ème</sup> Félibrée en Pays d'Eymet  
27, avenue de la Bastide • 24500 Eymet  
tél. 05.53.22.22.10 • félibree-eymet@laposte.net

## Règlement du concours de l'affiche de la 101<sup>ème</sup> Félibrée

Le concours est organisé par le Comité de la 101<sup>e</sup> Félibrée en Pays d'Eymet et le *Bornat*.  
L'affiche doit impérativement porter les mentions suivantes, en langue d'oc :

***Felibrejada dau Bornat dau Perigòrd\*\**** (\*\*respecter strictement l'accentuation)

La date de la Félibrée : **3, 4 e 5 de julhet 2020**

Le nom de la ville en français : **Eymet**

Les noms des autres communes doivent, s'ils figurent, être en graphie normalisée.

Le thème de l'affiche doit avoir un rapport avec : la ville-hôte : Eymet, le thème de la Félibrée cette année : l'eau (car Eymet est une bastide largement bordée par le Dropt), les communes avoisinantes ou la région. L'image « folklorique » n'est pas obligatoire.

**L'étoile du Félibrige, la croix occitane et l'emblème du Bornat (la ruche) doivent figurer sur l'affiche. Interprétation libre autorisée.**



*Lo Bornat dau Perigòrd*

**Dimension : maxi l.40 x h.60**, format portrait, un bandeau en bas de page de 5 cm est impérativement réservé aux annonceurs institutionnels.

**Très important** : l'affiche étant susceptible d'être utilisée sur plusieurs supports (assiette, programme ou autres), elle doit pouvoir être adaptée sans difficultés et notamment en ce qui concerne le texte. Prévoir un (ou plusieurs) dessins complémentaires (variantes).

Le concours de l'affiche est ouvert à tous, sans exclusive. Le choix est fait par un jury nommé par le Comité de la 101<sup>ème</sup> Félibrée. Ce choix est définitif.

L'auteur de l'affiche retenue sera invité à la Félibrée et sa création présentée dans le cadre des cérémonies.

L'auteur de l'affiche retenue ne conserve que le droit patrimonial, le Comité d'organisation devenant propriétaire de tous les autres droits.

**Les maquettes doivent être adressées au Comité de la Félibrée à la mairie d'Eymet au 27 avenue de la Bastide ou au Bornat dau Perigòrd 13 rue Kléber 24000 Périgueux avant le 15 février 2020, accompagnées de ce document complété et signé.**

Toutes les affiches seront exposées au moment de la Félibrée.

Le Président de *Lo Bornat dau Perigòrd*

Le Président du Comité

Je, soussigné nom, prénom \_\_\_\_\_

Adresse, tél \_\_\_\_\_

accepte les différentes conditions du règlement dont j'ai pris connaissance

Fait à Eymet, le \_\_\_\_\_ signature précédée de la mention 'lu et approuvé'